

VITE DIT

## Petite histoire de grands panneaux

**Au cours de son assemblée générale de juin 1993, l'association Saint-Jorioz-Environnement décidait d'agir pour la suppression des grands panneaux publicitaires de grand format (3 m x 4 m), qui enlaidissent et banalisent certains villages de la rive gauche du lac.**

**A**près 5 ans, nous avons demandé à Anne-Marie Deries, présidente de l'association, où en était ce dossier.

**Quelle est la situation de l'affichage de grand format autour du lac ?**

"Deux communes, Sevrier et Saint-

Jorioz, pourtant situées dans un site prestigieux, se font remarquer par leurs petits et grands panneaux, alors que Veyrier, Menthon, Talloires et Duingt ont, de longue date, complètement banni cette pratique tellement dommageable pour nos paysages, sans que cela nuise à leur économie, bien au contraire !

Certes, à Saint-Jorioz, l'arrêté préfectoral de juillet 1984 est globalement respecté, mais dans une commune aussi touristique qui fait en outre, partie du Parc naturel régional des Bauges depuis 1995, on est autorisé à rêver d'une discipline plus exigeante !"

**Comment avez-vous lancé l'action de votre association ?**

"Dans un premier temps, fin 1993, début 1994, nous avons présenté au conseil municipal de Saint-Jorioz, une pétition qui avait recueilli 800 signatures. Cet engagement fort des habitants laissait espérer une réaction rapide de leurs élus. Dans sa réponse, M<sup>me</sup> Guinot, premier magistrat de l'époque, renvoyait la décision aux responsables du Syndicat intercommunal du lac (S.I.L.A.), ce

qui paraissait justifié, cette question concernant plusieurs communes de la rive ouest".

**Quelle fut la suite de cette démarche ?**

"Depuis cette date et malgré des courriers répétés de notre part (à la nouvelle équipe municipale en juillet 1996, à M. Druge, maire de Saint-Jorioz, en juin 1997, au président de la commission de la réglementation publicitaire du S.I.L.A. en août 1997), aucune solution n'est proposée. Pire, la situation se dégrade : trois nouveaux grands panneaux publicitaires ont été dressés en 1997 !"

**Votre association défend donc une cause sans espoir ?**

"A l'heure où les problèmes de pollution, chimiques, sonores, visuelles, sont au cœur des préoccupations de nombreux citoyens, où les services de l'Équipement et le C.A.U.E. éditent un "Atlas des paysages de Haute-Savoie" (octobre 1997), remarquable outil à destination des élus, l'association Saint-Jorioz-Environnement s'interroge sur les lenteurs incompréhensibles des



**Anne-Marie Deries.**

organismes chargés de ce dossier. Elle ne désespère pas cependant, de voir aboutir un jour cette revendication et elle continuera d'agir pour sauvegarder l'authenticité de nos paysages".

**Propos recueillis par Jean GRIMOND**